



Termes de référence
Recrutement d'un consultant national
Pour l'actualisation du manuel des procédures du CCM Tunisie

Intitulé	CCM Tunisie
Budget prévu	Tun 25.000.000
Titre	Consultation nationale pour l'actualisation du manuel des procédures du CCM Tunisie
Lieu de la prestation	Tunis
Type de contrat	Contrat de service
 Durée	06 mois
Date de mise en œuvre	01er mai 2024

1. Contexte général

Le Fonds mondial de lutte contre le VIH, le SIDA et le paludisme est une organisation du 21^{ème} siècle fondée sur le partenariat, conçue pour accélérer la fin des épidémies de ces trois maladies. Le modèle de partenariat du Fonds mondial repose sur la collaboration des CCM (Country Coordinating Mechanism ou Instance de Coordination Nationale), dont la mission principale est d'évaluer et approuver les demandes de financement du Fonds mondial, de sélectionner le Récepteur/aire (RP) qui sera chargé de mettre en œuvre les interventions approuvées par le Fonds mondial et de surveiller et superviser la mise en œuvre de ces interventions.

Le CCM de la Tunisie a existé depuis 2009, avec un budget de 22 millions de dollars US, à partir du Fonds mondial, en appui aux stratégies nationales de lutte contre le VIH/sida. La nouvelle subvention allouée à la Tunisie qui est de l'ordre de 4 millions de dollars US vise à renforcer les nouvelles stratégies nationales de lutte contre le VIH/sida de 2024-2027 et couvrir la période allant de 2024 à 2027.

Afin de faire face à ces dépenses de fonctionnement et d'investissement, le CCM Tunisie, qui a un statut d'ONG reconnue, dispose d'un budget autonome accordé par le Fonds mondial ainsi que d'un manuel des procédures, qui a été mis en place en 2014, afin de permettre de rationaliser l'utilisation de ce budget et garantir la fiabilité des procédures et leur efficacité.

Dans ce cadre le CCM Tunisie recorde votre conseil consultatif pour l'actualisation de son manuel des procédures administratives, comptable et financières.

2. Objectif général de la mission

La consultation a pour objectif de réaliser le diagnostic du système en place et des capacités de gestion administrative, comptable et financière du CCM en vue d'actualiser le manuel des procédures en conformité avec son statut ainsi qu'avec les exigences en vigueur.

3. Objectifs spécifiques

- Faire un état des lieux des procédures, règles et outils de gestion administrative, comptable et financière qui existent au sein du CCM;
- Développer un manuel de procédures adapté aux besoins et aux capacités du CCM, en faisant la description claire du système de gestion et des outils à mettre en place pour améliorer les aspects organisationnels, institutionnels, la gestion comptable, financière, l'administration etc.
- Renforcer le partenariat sur le manuel et à l'application effective des procédures et règles de gestion administrative, comptable et financière.

4. Profil du consultant(s)

Le consultant(s) doit remplir les conditions suivantes:

- Avoir une formation de base en comptabilité, gestion avec des compétences en élaboration de manuel de procédures de préférence de type associatif.
- Être membre du Fonds des experts comptables de Tunisie.